Sulletin Municipal n° 2

Saint-Chamant

Le Mot du Maire

Avec l'arrivée de l'été, nous voyons les résidences secondaires se rouvrir. Ces maisons reprennent vie et redonnent de la vitalité à notre Bourg et à nos Villages.

Cela nous amène à rêver à ce que cela soit permanent.

Depuis plusieurs années, le département conduit une action de promotion à l'extérieur de notre territoire. Cette politique semble porter ses fruits puisque le solde migratoire du département est positif.

Atteindre l'objectif d'accueil de nouvelles populations ne se fait pas sans actions : Pour qu'elles portent leurs fruits, sans doute faut-il réunir des conditions d'attractivité correspondant aux attentes des candidats potentiels. Au-delà des services de proximité, comme l'école et les commerces, il faut donc travailler sur notre offre résidentielle.

Ces nouveaux arrivants ne souhaitent pas forcément faire construire dans un lotissement; le charme de l'ancien, allié à un modernisme indispensable, est un atout qu'il ne faut pas négliger. Il est important de rendre notre Bourg et nos Villages attrayants. Pour cela, sans doute faut-il redonner vie aux maisons fermées.

C'est en ce sens que j'encourage les propriétaires de ces biens à réfléchir à un projet pour ces maisons : rénovation, location, vente... La commune peut vous accompagner dans les réflexions sur vos projets.

Finalement, au-delà de ça, il faut être fiers de notre commune, fiers de notre vallée, fiers de notre département. Ce n'est pas en étant défaitistes et en s'apitoyant sur notre sort que nous réussirons ce défi démographique. Soyons solidaires, constructifs et ambassadeurs!

Bon été à tous et à très bientôt.

Jean-Marie Fabre



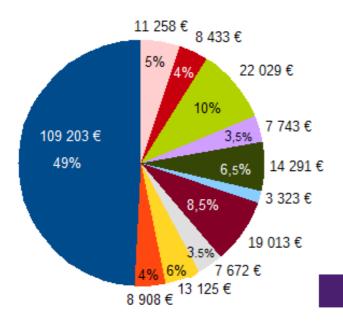
La vie municipale

LES COMPTES DE LA COMMUNE :

BUDGET PRINCIPAL 2017

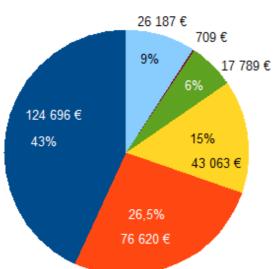
Dépenses de fonctionnement 2017 : 225 374 €

Répartition des principaux postes :



- Charges : personnel et cotisations
- Indemnités élus
- Assurances, impôts et taxes
- Remboursement emprunts
- Électricité, téléphone, eau, carburant, affranchissement
- Fournitures, produits entretien, etc.
- Entretien voirie et bâtiments
- Entretien matériel et maintenance
- Ecole : Denrées, Transports, Fournitures, TAP
- Service Incendie
- Cotisations, contributions et subventions

Recettes de fonctionnement 2017 : 289 064 €



Dotations

Postes les plus significatifs

Dotations

- Impôts fonciers et taxe d'habitation
- Loyers, revenus immeubles et autres

Dépenses d'Investissement 2017 :

Logement derrière mairie (fin)

Mise aux normes Auberge (fin)

TEPCV École et Cimetière

Remboursements emprunts

Travaux voirie Lachaze

Murs soutènement

Acquisition Matériels

202 964 €

74 297 €

67 534 €

6 408 €

18 545 €

4 373 €

2 654 €

28 545 €.

36 599 €

- Cantine et garderie
- Produits de services et Produits exceptionnels
- Taxes et revenus extérieurs (pylônes, mutations)

BUDGET ASSAINISSEMENT - Résultats 2	017
Dépenses de fonctionnement : 26 498 €,	

Recettes de fonctionnement : 15 709 €. Dépenses d'investissement : 9 783 €,

Recettes d'investissement : 6 381 €.

Comme évoqué dans le dernier bulletin, la compétence assainissement, et donc le budget correspondant est en cours de transfert à la Communauté de Communes du Pays de Salers.

Trombourdenie dinprante	_0 0 .0 0
Recettes d'Investissement 2017 :	139 455 €
Cautions et amortissements	1 022€
Subventions	46 834 €
Emprunt	55 000 €

Déficit section Investissement 2017 : 63 509 € en attendant versement subventions en 2018

BUDGET du CCAS - Résultats 2017

Dépenses de fonctionnement : 16 032 €, Recettes de fonctionnement : 17 682 €.

VOTE DES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2018 :

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE:

Budget de fonctionnement équilibré à 367 767 € Budget d'investissement équilibré à 342 046 €

BUDGET ASSAINISSEMENT:

Budget d'exploitation équilibré à 58 599 €
Budget d'investissement équilibré à 54 942 €

BUDGET CCAS:

Budget de fonctionnement équilibré à 66 517 € Budget d'investissement équilibré à 36 911 €

FISCALITÉ:

Pour cette année 2018, une pause dans l'augmentation des impôts locaux a été décidée

Site Internet: saint-chamant-cantal.fr

Après plusieurs mois de « bidouillages », le site internet de la commune est enfin sorti de terre.

Vous pouvez aller le consulter à l'adresse suivante :

http://saint-chamant-cantal.fr/

Il reste encore plein de petits détails à régler, des informations à préciser, des liens à mettre ... Nous allons voir avec les commerçants et les associations ce que nous pouvons communiquer et mettre en ligne. Chacun de votre côté, individuellement, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, et/ou de votre expertise pour améliorer le site.

Le coût de la création du site internet (Basalte Images) est de $869 \notin HT$ (le moins coûteux suite à consultation de plusieurs prestataires). Le coût de l'hébergement du site $49,64 \notin TTC/an$.

Aménagements au cimetière :

Même si la réglementation ne nous y oblige pas, nous avons décidé de mettre en place un columbarium, ainsi qu'un jardin du souvenir qui seront mis à disposition au même titre que les concessions.

A cette occasion, nous avons également prévu la construction d'un caveau communal qui, comme le prévoit les textes, pourra être mis provisoirement à disposition de quiconque en fera la demande. L'État nous accorde une petite subvention (20%) pour ce projet.

Les demandes de devis sont en cours.

Par ailleurs, vous l'aurez constaté, les plantes recouvrantes semées dans les allées du cimetière mettent un peu de temps à occuper tout l'espace. Comme prévu, il faut de la patience. Cependant nous avons déjà remarqué lors des derniers orages (assez violents d'ailleurs), que grâce à ces premiers semis, il

Peut-être certains d'entre vous sont-ils tentés d'utiliser des désherbants, pensant bien faire. Merci d'y renoncer. Cela risquerait de mettre en péril les semis réalisés. Il s'agit aussi de nous aider à respecter la réglementation mais surtout d'éviter la pollution de la Bertrande et des nappes phréatiques.

n'y a pas eu de ravinement dans les allées concernées.

Nous profitons de l'occasion pour remercier les bénévoles et vous tous, qui par vos comportements vertueux, participez à l'entretien du cimetière.

Projet d'adressage

Sur les conseils des services de secours (pompiers, police, ambulances), mais aussi de la Poste et des services en charge des réseaux (internet, fibre, télécom, EDF, etc), nous avons décidé de procéder à l'adressage de la commune. Il s'agit de donner des noms de rues dans le Bourg, et des numéros à chacune des maisons dans le Bourg et les Villages. Cela facilitera la rapidité d'intervention des services d'urgence, l'efficacité des services de livraison, et la gestion des raccordements aux réseaux.



Petit point sur la réglementation : Le Conseil municipal délibère sur la dénomination des rues et des places. Cette délibération est soumise à l'approbation du Préfet.

Les plaques de rues sont à la charge de la commune. La numérotation est à la charge de la commune à la première installation seulement. Le propriétaire est ensuite chargé de son entretien et renouvellement le cas échéant. Les propriétaires des immeubles ne peuvent s'opposer à l'apposition des plaques indicatrices de noms de rues ou de numérotation sur leurs immeubles.

UNE ÉCOLE À LA CAMPAGNE

Départs et Retours...



En cette fin d'année scolaire, c'est l'occasion de faire un petit bilan sur l'année écoulée.

Ce samedi 29 juin, a eu lieu la fête de l'école organisée par l'APE et les enseignants : nous avons souhaité bon vent à 5 enfants qui partent pour le collège, mais également à Maxime BELARD, enseignant remplaÇant pour les plus petits.

En effet, après quelques mois d'absence en raison de l'arrivée d'un heureux événement, Mélanie BARDON sera de retour parmi nous à la rentrée. Elle laissera sans doute à regret son petit Noah à la maison, mais est déjà très heureuse à l'idée de retrouver tous les enfants.

Travaux de rénovation énergétique aux écoles...

Dans le cadre de notre labellisation TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte), nous avons eu l'opportunité de faire financer les travaux de rénovation énergétique de l'Ecole et de la salle polyvalente. Encore une fois, il a fallu se positionner rapidement pour bénéficier d'une aide conséquente. C'est l'entreprise Bouysse qui a été retenue pour le remplacement des fenêtres (dont certaines étaient encore en simple vitrage), et l'entreprise ATB – Cantal Abris qui s'occupera de l'isolation du grenier et du sous-sol.



Foire à tout - Vide Grenier de l'école



Ce samedi 7 juillet, l'APE organisait sa première « foire à tout » (je range ma Chambre – tu débarrasses ton grenier – il vide ses armoires, etc.). Compte tenu des travaux d'isolation du grenier à venir cet été, nous avons profité de l'occasion pour vider le grenier des écoles. Ce sont près de 1 360 € qui ont

été récoltés par la commune. Cet argent sera utilisé pour l'école (achat de mobilier, TAP, ou autres). Un point sur les besoins sera fait avec les enseignants et le conseil d'école. Merci à tous ceux qui ont contribué, un peu ou beaucoup, en prêtant leurs bras et/ou en faisant un achat, à cette belle cagnotte.

Rythmes scolaires

A Saint-Chamant, pas de changement à la rentrée. Les cours sont maintenus les mercredi matin; même chose pour les 2 heures de TAP les jeudis après-midi.



Au programme cet été, cet automne...

VISITES DE L'ÉGLISE :

L'Église est ouverte jusqu'à la mi-septembre, de 10h30 à 18h30, tous les jours.

L'Association Connaissance de la Vallée de la Bertrande propose à partir du 23 juillet jusqu'au 31 août, de 15h à 18h (tous les jours sauf le dimanche), une visite quidée de l'exposition sur le Chapitre de St Chamant et sur les Stalles et œuvres de l'Église de St Amand.

SAMEDI 21 JUILLET

CHRONO DE LA BERTRANDE :



CONTRE LA MONTRE DE 9 KM Départ de Saint-Chamant à partir de 15 heures.

Arrivée, remise des prix et repas à Saint-Projet-de-Salers.

DIMANCHE 22 JUILLET EN SOIRÉE

L'association Connaissance de la Vallée de la

Bertrande fête ses 20 ans au Château de Saint-Chamant.

A 18h30, SPECTACLE EQUESTRE

Dès 19H30, REPAS MÉDIÉVAL SUIVI

d'un Spectacle Pyrotechnique

Spectacle+repas: 17€ (moins de 12 ans : 10€) Renseignement et réservations : 04 71 69 22 33

ou 06 78 41 40 60

SAMEDI 4 AOÛT : FÊTE DU PAIN À AUZERAL,

organisée par le Comité des Fêtes,

À partir de 10h et tout l'après midi : Vente de pain cuit au four du village.

À 20H: repas auvergnat et animation musicale

LES SAMEDIS 11 ET 25 AOÛT

Randonnées autour du patrimoine rural de la commune de Saint-Chamant, organisées par l'Association Connaissance de la Vallée de la Bertrande.

- RDV à 15h sur le place.

Gouter au retour à la salle polyvalente

Participation:1€



* Mea culpa: Une erreur sur le nom de l'association a été commise dans le dernier bulletin. Il s'agit bien du Club des Aînés de la Bertrande et non du Club des Aînés de la Vallée de la Bertrande.

et aussi:

JEUDI 9 AOÛT RANDONNÉE NOCTURNE

Reposoir et apéritif, et au retour Casse-croûte à la salle polyvalente. RDV à 19h sur la Place.

Participation 7€



FÊTE PATRONALE DE SAINT-CHAMANT

organisée par le Comité des fêtes

MERCREDI 15 AOÛT

À partir de 10h00, jeux pour enfants, pêche à la truite dans la fontaine, etc.

Messe à 10h30

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 11h30

Apéritif à l'Auberge à partir de 12 h

À partir de 15h, Jeux Inter-Villages

À partir de 18h, Radio Crochet pour les enfants et pourquoi pas les plus grands...

Dès 19h30, repas

À 22 h, feu d'artifice et soirée dansante

JEUDI 16 AOÛT

Concours de pétanque à partir de 14 heures, organisé par l'Auberge des Volcans, ouvert à tous, adultes et enfants

À 19 h : casse-croûte



CET AUTOMNE

soirée des bénévoles la date reste à définir

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Visites quidées patrimoine de St-Chamant, organisées par l'association Connaissance de la Vallée de la Bertrande



Programme pour les adhérents

du Club* des Aînés de la Bertrande :

Dimanche 28 Juillet à 12h : repas à la salle

polyvalente (anniversaires)

Jeudi 20 septembre à 12h : Repas au restaurant

(lieu à définir)

Vendredi 26 octobre à 20h : Concours de belote à

la salle polyvalente

Dimanche 9 décembre à midi : Repas de Noël à la

salle polyvalente

Ce qui s'est passé cet hiver... ce printemps...



Samedi 26 mai, Saint-Chamant accueillait pour la première fois l'arrivée d'une étape du Tour Cantal Cadet. Plus de 70 jeunes coureurs qui ont participé à cette course. Merci aux organisateurs pour leur confiance!

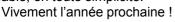


Cérémonie de commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale, en présence des enfants de l'école (classe des grands).



Jeudi 8 février : mardi gras du club des aînés et des enfants de l'école. Au programme, chant et musique sous la direction de Raphael BROUSSIER, crèpes et bugnes, sous la direction des mamies et papys.







État civil :

Décès:

Jean ROUCHY, le 28 février 2018 Elvire VALLON, le 31 janvier 2018

Du côté de l'ACCA:

Samedi 2 juin : Assemblée générale Le président a fait une présentation du bilan des prélèvements, du bilan financier de l'association ainsi que du nombre de cartes de chasse délivrées. Ainsi, à l'ouverture, en septembre 2016, l'ACCA comptait 43 chasseurs.

A noter que le jeudi 14 juin, dans le cadre des **activités périscolaires** (TAP), 2 techniciens de la fédération départementale ainsi que 2 de nos chasseurs ont participé à une présentation aux enfants de CE1, CE2 et CM2 de la faune sauvage du Cantal et de son habitat.

Merci à eux, les enfants étaient ravis. A renouveler en 2019 donc!

<u>Association de Sauvegarde du Four</u> de Lavergne :

L'Association de Sauvegarde du Four de Lavergne poursuit son action autour du four, du village et de ses alentours. Un repas précédé d'une cuisson de pain aura lieu le dimanche 19 Août.

Une nouvelle journée de "travail" des bénévoles est prévue le samedi matin 28 juillet. Au programme : eau de la fontaine, chemin menant à La Camp



Un grand MERCI à tous les bénévoles, que ce soit pour l'école, dans le cadre des TAP, pour l'entretien et le fleurissement de l'Église, du Cimetière, du Bourg ou des Villages, ou encore pour leurs coups de mains proposés chaque fois que besoin, à tous ceux qui donnent de leur temps et beaucoup de cœur. C'est grâce à la bonne humeur et aux actions du quotidien de tous qu'il fait bon vivre à Saint-Chamant.

Informations - Informations - Informations



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

En début d'année, vous avez été sollicités pour vous faire recenser. Les chiffres ne seront officiels qu'en 2019, cependant, nous pouvons vous apporter quelques chiffres.

Saint-Chamant comptait 240 habitants au 1^{er} janvier 2018. Les étudiants et personnes en maison de retraite ne sont pas comptabilisées dans ce résultat. Nous sommes donc dans une phase de stabilisation, puisque cela représente 6 habitants de plus qu'au dernier recensement.

Nous avons également les données liées à l'habitat : La commune compte 228 logements (stable), dont 121 (+6) résidences principales (53 % du nombre de logements contre 68 % à l'échelle du département), ainsi que 79 résidences secondaires (35 % contre 20,5 % dans le Cantal) et 28 logements vacants (équivalent à la moyenne cantalienne). Tous ces chiffres vont être consolidés par l'INSEE. Lorsque nous aurons les données officielles, nous vous mettrons un récapitulatif en ligne sur le site internet.

Fermeture du Bour Noir:

Comme évoqué plusieurs fois, au vu des incivilités répétées et de la réglementation sur les dépôts sauvages, nous avons été dans l'obligation de fermer ce dépôt de déchets verts. Un arrêté a été pris dans ce sens.

Par ailleurs, nous vous rappelons que des déchetteries sont à votre disposition à Saint-Cernin et aux Quatre routes de Salers du lundi au vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12 h.

D'autre part, pour information, dans le cadre de sa labellisation TEPCV, la communauté de commune du Pays de Salers a prévu de relancer une commande de composteurs qui seront mis à disposition des habitants qui le désirent. Vous recevrez un petit flyer dans vos boites aux lettres le moment venu. Ne le râtez pas!



Horaires d'ouverture de la mairie

Estelle RIBES vous accueille les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h.

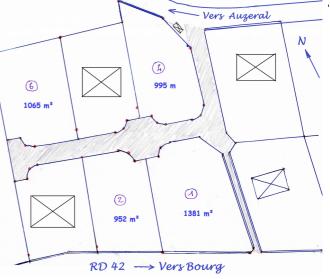
Tél: 04.71.69.22.20

Mail: mairie.saintchamant@wanadoo.fr

A LOUER

dans le Bourg de Saint-Chamant
Au dessus de l'école, Appartement de type F3
49m²; 2 chambres; Loyer: 288 €
Renseignements en mairie
04.71.69.22.20

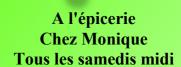




Chez Corinne et José

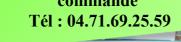
Auberge des Volcans **Nouveau PIZZA tous** les samedis soir

Ouvert 7j/7 **Repas ouvrier – 12€** Repas à emporter Tél: 04.71.69.40.46



Vente de poulets rôtis **Label Rouge**

N'hésitez pas à passer commande







GAEC DE CONCHES

Evelyne et Eric LAFON



Tél./Fax: 04 71 69 27 42 - Mobile: 06 70 51 67 41 lafon.eric15@orange.fr

Vincent

99

69

Créations

Toute la petite ferronnerie décorative d'intérieur et d'extérieur Réalisation de vos idées

99

7d. | 7ax : 04 71 67 91 56





icules occasions

 Mécanique Tôlerie Peinture

> LES ALDIÈRES 5 140 Saint-Chamant 04 71 69 28 80

Christian LAJARRIGE

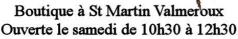
15130 SAINT-ILLIDE 04 71 49 70 68 15310 SAINT-CERNIN 06 82 48 09 82

A St Chamant les mercredis et vendredis



de Caves, Greniers, etc.. Tél: 04.71.40.76.90 ou

06.81.11.22.46 le soir uniquement



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

CHRISTOPHE VIDAL

Le Champ de l'Hôpital

15140 SAINT-CIRGUES DE MALBERT Tél./Fax: 04 71 69 26 51

Portable: 06 76 38 67 05